EXPERTAM
24bis, Bd Verd Saint Julien
92190 MEUDON
Tél : 01.41.14.95.25
Fax : 01.41.14.95.26
info@expertam.fr

Pré-Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Rapport de visite n° RDA1906/87214

Bâtiment
Chassis de fenêtres
1, rue Houdon
78000 VERSAILLES

Visite du 19/06/2014

Demandeur : Direction Départementale des Territoires
Service des Bâtiments Durables - Immobilier de l'état
35, rue de Noailles - BP 1115
78011 VERSAILLES CEDEX

Résumé :

Local	Visité		Remarque	Investigation ayant conclu à la présence d'amiante	
	oui	non		non	oui
Bâtiment A - RDC - Bureau n°15	X			X	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°16	X			X	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°17	X			X	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°21	X			X	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°22	X			X	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°23	X			X	
Bâtiment A - RDC - Sanitaires	X			X	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°24	X			X	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°25	X			X	
Bâtiment A - R-1/RDC - Volée d'escalier C	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Circulation	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Sanitaires	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°116	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°117	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°118	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°119	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°120	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°121	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°122	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°122bis	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°123	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°124	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°125	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°126	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°127	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°128	X			X	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°129	X			X	
Bâtiment A - RDC/R+1 - Volée d'escalier C	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Circulation	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Sanitaires	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°218	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°219	X			X	

EXPERTAM

Local	Visité		Remarque	Investigation ayant conclu à la présence d'amiante	
	oui	non		non	oui
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°220	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°221	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°222	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°223	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°224	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°225	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°226	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°227	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°228	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°229	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°230	X			X	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°231	X			X	
Bâtiment A - R+1/R+2 - Volée d'escalier	X			X	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°1	X			X	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°2	X			X	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°3	X			X	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°4	X			X	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°5	X			X	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°6	X			X	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°7	X			X	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°8	X			X	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°9	X			X	
Bâtiment Aile Demange - Salle Paul Demange	X				**X**
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°10	X			X	
Bâtiment Aile Secrétariat Préfet - Hall d'entrée	X			X	
Bâtiment Aile Secrétariat Préfet - Salle de réunion	X			X	
Bâtiment Aile Secrétariat Préfet - Bureau secrétari	X			X	
Bâtiment Aile Secrétariat Préfet - Circulation	X			X	
Bâtiment B - RDC - Local asc.	X			X	
Bâtiment B - RDC - Circulation	X			X	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°1	X			X	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°2	X			X	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°3	X			X	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°4	X			X	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°5	X			X	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°6	X			X	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°7	X			X	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°8	X			X	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°9	X			X	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°10	X			X	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°11	X			X	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°12	X			X	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°13	X			X	
Bâtiment B - RDC - Sanitaires	X			X	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°14	X			X	
Bâtiment B - RDC - Palier B	X			X	
Bâtiment B - RDC/R+1 - Volée d'escalier A	X			X	
Bâtiment B - RDC/R+1 - Volée d'escalier B	X			X	
Bâtiment B - R+1 - Palier A	X			X	
Bâtiment B - R+1 - Circulation	X			X	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°105	X			X	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°106	X			X	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°107		**X**	Inaccessible. Pas de clef		
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°108	X			X	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°109	X			X	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°110	X			X	

EXPERTAM

Local	Visité		Remarque	Investigation ayant conclu à la présence d'amiante	
	oui	non		non	oui
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°111	X			X	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°112	X			X	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°113	X			X	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°114	X			X	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°115	X			X	
Bâtiment B - R+1 - Palier B	X			X	
Bâtiment B - R+1/R+2 - Volée d'escalier B	X			X	
Bâtiment B - R+1/R+2 - Volée d'escalier A	X			X	
Bâtiment B - R+2 - Palier A	X			X	
Bâtiment B - R+2 - Circulation	X			X	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°207		**X**	Inaccessible. Pas de clef		
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°208	X			X	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°209	X			X	
Bâtiment B - R+2 - Salle de réunion		**X**	Inaccessible. Réunion en cours		
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°210	X			X	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°211	X			X	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°212	X			X	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°213	X			X	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°214	X			X	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°215	X			X	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°216	X			X	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°217	X			X	
Bâtiment B - R+2 - Palier B	X			X	
Bâtiment B - R+2/R+3 - Volée d'escalier A	X			X	
Bâtiment B - R+2/R+3 - Volée d'escalier B	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Palier A	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Circulation	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°301	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°302	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°303	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°304	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°305	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°306	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°307		**X**	Inaccessible. Réunion en cours		
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°308	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°309	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°310	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°311	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°312	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°313	X			X	
Bâtiment B - R+3 - Palier B	X			X	
Bâtiment C - RDC - Bureau sécurité + mezzanine	X			X	
Bâtiment C - RDC - Accueil	X			X	
Bâtiment C - R+1 - Circulation	X			X	
Bâtiment C - R+1 - Salle de formation		**X**	Inaccessible. Formation en cours		
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°101	X			X	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°102	X			X	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°103	X			X	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°104	X			X	
Bâtiment C - R+1 - Sanitaires	X			X	
Bâtiment C - R+2 - Circulation	X			X	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°201		**X**	Inaccessible. Pas de clef		
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°202	X			X	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°203	X			X	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°204	X			X	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°205	X			X	

EXPERTAM

Local	Visité		Remarque	Investigation ayant conclu à la présence d'amiante	
	oui	non		non	oui
Bâtiment C - R+2 - Sanitaires	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Hall d'entrée	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement droite: WC	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement droite: Cui	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement droite: Ch	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement droite: Ch	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement droite: Sal	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: W	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: C	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: C	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: B	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: C	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: S	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: C	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: C	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: S	X			X	
Bâtiment Habitation - RDC/R+1 - Volée d'escalier	X			X	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Cuisine	X			X	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Buanderie	X			X	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Salon	X			X	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Salle à ma	X			X	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Hall d'entr	X			X	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Chambre	X			X	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Chambre	X			X	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Salle de b	X			X	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Chambre	X			X	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Chambre	X			X	
Bâtiment Habitation - R+2 - Logement droite: Cha	X			X	
Bâtiment Habitation - R+2 - Logement gauche: Cu	X			X	
Bâtiment Habitation - R+2 - Logement gauche: Ch	X			X	
Bâtiment Habitation - R+2 - Logement gauche: Ch	X			X	

Conclusion :

Les travaux prévus portent sur les fenêtres des bâtiments selon l'une des 3 solutions suivantes en fonction de l'état actuel de chacune :

- la restauration des menuiseries existantes: mise en jeu des menuiseries, refection des peinture, vérification et changement de joint d'étanchéité puis entretien des ferrures

- la pose en rénovation: dépose de l'ouvrant existant pour pose d'un nouvel ouvrant avec dormant en recouvrement

- le remplacement complet: dépose de l'ensemble de la menuiserie pour pose d'une nouvelle menuiserie

La visite des locaux s'est déroulée en site occupé, en compagnie de Mme BOUCHET. Un audit réalisé par l'entreprise MANEXI et les plans actuels par niveau nous ont été fournis. Seules les pièces rendues accessibles le jour de la visite ont fait l'objet du diagnostic.

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

- Après analyse :

***Joint gris de vitrage présent et visible sur les fenêtres de la Salle Paul Demange au rez-de-chaussée (cf. planche de repérage technique).**

La mission décrite sur la page de couverture n'a pas pu être menée à son terme: il y a lieu de réaliser de nouvelles investigations notamment sur les pièces non visitées.

EXPERTAM

Attention, il est impératif de prendre en compte les exclusions et réserves générales (présence de mobilier, pièce non visitée, élément non sondé, ...) présentes et listées en paragraphe V à la fin de ce présent rapport, afin de faire procéder à des investigations complémentaires.

Les dispositions du décret 2012-639 sont applicables en cas de travaux de retrait ou de confinement et applicables aux activités et interventions qui portent sur les matériaux désignés ci-dessus et qui sont susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Fait à Meudon, le 09/07/2014

par Céline DUVAL
Certification n°
Ginger Cated 924

AUDITS TECHNIQUES IMMOBILIERS
EXPERTAM
24b, Bd Verd de St Julien
92190 MEUDON
Tél. : 01 41 14 95 25
Fax : 01 41 14 95 26
MAÎTRISE D'ŒUVRE

vérifié par Laurent ROCHER
Société EXPERTAM

AUDITS TECHNIQUES IMMOBILIERS
EXPERTAM
24b, Bd Verd de St Julien
92190 MEUDON
Tél. : 01 41 14 95 25
Fax : 01 41 14 95 26
MAÎTRISE D'ŒUVRE

Attestation sur l'honneur (article R271-3 du code de la Construction et de l'Habitation):

- L'auteur du présent rapport atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L271-6 du code de la construction et de l'Habitation.
- Il atteste disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement de ce présent constat.
- Conformément à l'exigence de l'article R271-3 du même code, il atteste également n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux pour lesquels il lui est demandé d'établir ce présent constat.

EXPERTAM

SOMMAIRE

I DESCRIPTION DU MARCHE

I-1 - OBJET DE LA MISSION

I-1.1 Référentiel de la mission

I-1.2 Matériaux à rechercher

I-1.3 Méthodologie d'intervention

I-1.4 Limites de prestations et responsabilités

I-1.5 Clauses d'irréfragabilité et de validité

I-1.6 Clause de confidentialité

I-2 - REALISATION DE LA MISSION

I-2.1 Demandeur

I-2.2 Bien concerné

I-2.3 Date de la commande

I-2.4 Date de la visite

I-3 - CONTENU DU RAPPORT

II ATTESTATION D'ASSURANCE

III LISTE DES PIECES VISITEES

III-1 Bâtiment A

III-2 Bâtiment B

III-3 Bâtiment C

III-4 Bâtiment Habitation

III-5 Bâtiment Aile Demange

III-6 Bâtiment Aile Secrétariat Préfet

IV LISTE DES PRODUITS OBSERVES

IV-1 PRODUIT N°1 : Murs et cloisons en "dur"

IV-2 PRODUIT N°2 : Murs et cloisons en "dur"

IV-3 PRODUIT N°3 : Murs et cloisons en "dur"

IV-4 PRODUIT N°4 : Murs et cloisons en "dur"

IV-5 PRODUIT N°5 : Murs et cloisons en "dur"

IV-6 PRODUIT N°6 : Murs et cloisons en "dur"

IV-7 PRODUIT N°7 : Murs et cloisons en "dur"

IV-8 PRODUIT N°8 : Murs et cloisons en "dur"

IV-9 PRODUIT N°9 : Enduit

IV-10 PRODUIT N°10 : Murs et cloisons en "dur"

IV-11 PRODUIT N°11 : Murs et cloisons en "dur"

IV-12 PRODUIT N°12 : Murs et cloisons en "dur"

IV-13 PRODUIT N°13 : Murs et cloisons en "dur"

IV-14 PRODUIT N°14 : Murs et cloisons en "dur"

IV-15 PRODUIT N°15 : Enduit

IV-16 PRODUIT N°16 : Murs et cloisons en "dur"

IV-17 PRODUIT N°17 : Murs et cloisons en "dur"

IV-18 PRODUIT N°18 : Murs et cloisons en "dur"

IV-19 PRODUIT N°19 : Murs et cloisons en "dur"

V LISTE DES EXCLUSIONS ET RESERVES

V-1 Exclusions

V-2 Réserves

VI ATTESTATION DE COMPETENCE

ANNEXES

Consignes de sécurité

4 Planches de repérage technique des produits et matériaux amiantés

2 PV d'analyse

EXPERTAM

I - DESCRIPTION DU MARCHE

I-1 - OBJET DE LA MISSION

I-1.1 Référentiel de la mission :

- Le CODE DE LA SANTE PUBLIQUE – Art. R 1334-14 à 19 et Art R 1334-23 à 29.
- DECRET n°2006-761 du 30 juin 2006 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et modifiant le code du travail
- DECRET n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- NORME NF X 46-020 de décembre 2008 (contenu, méthodologie et modalités de réalisation des missions de repérage d'amiante dans les immeubles bâtis prévu par la réglementation)

I-1.2 Matériaux à rechercher (annexe 13-9 – programme de repérage de l'amiante mentionné à l'article R.1334-22) :

Liste C mentionnée à l'article R. 1334-22

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. TOITURE ET ETANCHEITE	
Plaques ondulées. Ardoises. Eléments ponctuels. Revêtements bitumineux d'étanchéité. Accessoires de toitures.	Plaques en fibres-ciment. Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment. Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »), pare-vapeur, revêtements et colles. Rivets, faîtages, dosoirs...
2. FAÇADES	
Panneaux-sandwichs. Bardages. Appuis de fenêtres.	Plaques, joints d'assemblage, tresses.... Plaques et «bacs» en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage. Eléments en fibres-ciment.
3. PAROIS VERTICALES INTERIEURES ET ENDUITS	
Murs et cloisons. Poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons légères ou préfabriquées. Gaines et coffres verticaux. Portes coupe-feu, portes pare-flammes.	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), peintures intumescentes, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons: tresse, carton, fibres-ciment. Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux. Vantaux et joints.
4. PLAFONDS ET FAUX PLAFONDS	
Plafonds. Poutres et charpentes (périphériques et intérieures). Interfaces entre structures. Gaines et coffres horizontaux. Faux plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite). Flocages, enduits projetés, peintures intumescentes. Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux.

EXPERTAM

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
5. REVETEMENTS DE SOL ET DE MURS	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement). Revêtement de murs	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations. Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-
6. CONDUITS, CANALISATIONS ET EQUIPEMENTS	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides). Conduits de vapeur, fumée, échappement. Clapets/volets coupe-feu. Vide-ordures.	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment. Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons. Clapet, volet, rebouchage. Conduit en fibres-ciment.
7. ASCENSEURS ET MONTE-CHARGE	
Portes palières. Trémie, machinerie.	Portes et cloisons palières. Flocage, bourre, mur/plancher, joint mousse.
8. EQUIPEMENTS DIVERS	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti-condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.
9. INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti-condensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages.
10. COFFRAGES PERDUS	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Eléments en fibres-ciment.

I-1.3 Méthodologie d'intervention :

Notre mission consiste à repérer les matériaux et produits contenant de l'amiante en vue de la constitution d'un rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux ultérieurs ou d'un rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition. Cette mission se déroulera de la manière suivante :

- Mise en place d'un plan d'intervention établi en commun avec le représentant du donneur d'ordre (définition des responsabilités, définition des moyens humains et matériels à mettre en place, définition des obligations des conditions d'intervention).
- Inspection visuelle des composants de la construction, afin d'identifier les différents matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.
- Réalisation de sondages destructifs ou non en fonction du programme des travaux
- Réalisation de prélèvements de matériaux préalablement identifiés comme étant susceptibles de contenir de l'amiante.
- Analyse des prélèvements de matériaux (échantillons transmis avec un bordereau d'accompagnement) :
 - par le laboratoire Euro Service Labo ou
 - par le laboratoire PROTEC ou
 - par le laboratoire LEPBI.

EXPERTAM

I-1.4 Limites de prestations et Responsabilités :

La mission de la société EXPERTAM se limite aux prestations définies aux conditions particulières et générales du contrat. Cette mission n'est pas une prestation de contrôle au sens de la NF P 03-100. La responsabilité de la société EXPERTAM est celle d'un prestataire de services, assujetti à une obligation de moyens. Elle ne peut être recherchée, dans le cadre de la mission confiée, pour une mauvaise conception ou exécution en fonction de destinations qui ne lui ont pas été signalées ou dont les documents ne lui ont pas été transmis. La responsabilité de la société EXPERTAM ne se substitue pas aux responsabilités incombant au maître d'ouvrage, au maître d'œuvre, au chef d'établissement ou à l'entreprise de travaux. Cette dernière garde une responsabilité entière sur les mesures relatives à la protection de son personnel.

I-1.5 Clauses d'irréfragabilité et de Validité :

"Le rapport de diagnostic, une fois transmis au donneur d'ordre ne peut être modifié. Toute correction fera l'objet d'un addenda au rapport, rappelant les références de celui-ci et indiquera les errata éventuels ou précisions nécessaires". "Seule l'intégralité du rapport original peut engager la responsabilité de la société EXPERTAM". La reproduction partielle ou intégrale de ce document est interdite, sans l'accord de la société EXPERTAM. Toute utilisation de ce document hors des conditions générales et particulières constituerait une contrefaçon portant atteinte aux droits de la société EXPERTAM. Les rapports établis par notre société ne sont pas conservés au-delà d'un délai de 10 ans après la fin de la mission. Il ne peut être fait état, vis à vis des tiers, des diagnostics émis par le Technicien de la construction, par la publication ou communication "in extenso".

I-1.6 Clause de Confidentialité :

La société EXPERTAM est tenue à la confidentialité vis-à-vis des résultats de son étude ainsi que de tous les renseignements qui lui ont été communiqués dans le cadre de cette étude. Elle s'engage à ne diffuser aucune information sans l'accord préalable du donneur d'ordre ou de son représentant." Dans le cadre de procédures d'agrément nécessaires à l'exercice de ses missions, et sur demande des ministères ou organismes chargés des procédures d'agrément, la société EXPERTAM peut être amenée à diffuser des résultats partiels ou complets de ses missions.

I-2 REALISATION DE LA MISSION

I-2.1 Demandeur

Direction Départementale des Territoires
Service des Bâtiments Durables - Immobilier de l'état
35, rue de Noailles - BP 1115
78011 VERSAILLES CEDEX

I-2.2 Bien concerné

Bâtiment
Chassis de fenêtres
1, rue Houdon
78000 VERSAILLES

I-2.3 Date de la commande

Le diagnostic a été commandé le 12/03/2014.

I-2.4 Date de la visite

Le diagnostic a été réalisé le 19/06/2014.

I-3 CONTENU DU RAPPORT

Le présent rapport comprend 53 pages.

EXPERTAM

II - ATTESTATION D'ASSURANCE

Entreprise

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

La Mutuelle du Mans Assurances IARD / MMA IARD S.A atteste que

LA SARL EXPERTAM
24 Bis BLD VERD DE ST-JULIEN
92190 MEUDON

est titulaire d'un contrat d'assurance n° 120 146 701, garantissant sa responsabilité civile professionnelle, pour ses activités de :

- Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP, DRIPP, avant travaux)
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
- Etat des Risques Naturels et Technologiques majeurs (ERNT)
- Etats Parasitaires (Termites et autres insectes xylophages)
- Etat des installations de Gaz Naturel
- Mesures Loi Carrez
- DTI Loi SRU
- Conformité des réseaux d'eau usée (assainissement non collectif)
- Détermination des millièmes en vue d'une copropriété
- Conformité des installations d'eau de consommation (plomb dans l'eau)
- Etat relatif à la présence et concentration de légionelles
- Thermographie infrarouge
- Etat de l'installation intérieure d'électricité.
- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Test de perméabilité à l'air (Infiltrométrie)

➔ Le montant de la garantie responsabilité civile professionnelle est fixé à 1 525 000 euros par sinistre et 1 525 000 euros pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Fait à LYON, le 12 décembre 2013

L'assureur, par délégation, l'Agent Général

J-L SOUMILLON C.B.C.L.A.
MMA ASSURANCES
86, Cours du Docteur Long
69003 LYON
Tél. 04 72 95 88 88 - Fax 04 72 [illegible]
N° Orias [illegible]

Am No - 2009/2011 - 160550 - Imp. MMA Le Mans

MMA IARD Assurances Mutuelles — Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes — RCS Le Mans 775 652 126
MMA IARD — Société anonyme, au capital de 300 253 152 euros — RCS Le Mans 440 048 882
[illegible] — Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes — RCS Le Mans 775 652 118
MMA Vie — Société anonyme, au capital de 141 912 000 euros — RCS Le Mans 440 042 174
Sièges sociaux : 14, Boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances

EXPERTAM

III - LISTE DES PIECES VISITEES

III-1 BÂTIMENT A

Adresse: 1, rue Houdon
78000 VERSAILLES

Description: Bâtiment composé de 3 niveaux (RDC/R+2)

Niveau	Local	Matériau ou produit observé		Résultat			
		Numéro	Type	produit ou matériaux non repéré	Absence d'amiante après analyse	Présence d'amiante supposée	Présence d'amiante après analyse
RDC	Bureau n°15	2	Murs et cloisons en "dur"		X		
		1	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°16	2	Murs et cloisons en "dur"		X		
		1	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°17	2	Murs et cloisons en "dur"		X		
		1	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°21	2	Murs et cloisons en "dur"		X		
		1	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°22	2	Murs et cloisons en "dur"		X		
		1	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°23	2	Murs et cloisons en "dur"		X		
		1	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Sanitaires	1	Murs et cloisons en "dur"		X		
		2	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°24	2	Murs et cloisons en "dur"		X		
		1	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°25	2	Murs et cloisons en "dur"		X		
		1	Murs et cloisons en "dur"		X		
R-1/RDC	Volée d'escalier C	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Circulation	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Sanitaires	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°116	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°117	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		

R+1	Bureau n°118	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°119	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°120	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°121	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°122	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°122bis	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°123	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°124	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°125	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°126	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°127	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°128	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°129	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC/R+1	Volée d'escalier C	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		

R+2	Circulation	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Sanitaires	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°218	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°219	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°220	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°221	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°222	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°223	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°224	5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		6	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°225	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°226	5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		

R+2	Bureau n°227	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°228	5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°229	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°230	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
		3	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°231	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1/R+2	Volée d'escalier	7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		

EXPERTAM

III-2 BÂTIMENT B

Adresse: 1, rue Houdon
78000 VERSAILLES

Description: Bâtiment composé de 4 niveaux (RDC/R+3)

Niveau	Local	Matériau ou produit observé		Résultat			
		Numéro	Type	produit ou matériaux non repéré	Absence d'amiante après analyse	Présence d'amiante supposée	Présence d'amiante après analyse
RDC	Local asc.	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Circulation	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°1	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°2	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°3	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°4	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°5	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°6	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°7	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°8	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°9	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°10	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°11	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°12	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°13	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Sanitaires	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°14	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Palier B	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC/R+1	Volée d'escalier A	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC/R+1	Volée d'escalier B	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Palier A	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Circulation	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°105	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
		19	Murs et cloisons en "dur"		X		

R+1	Bureau n°106	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°108	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°109	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°110	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°111	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°112	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°113	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°114	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°115	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Palier B	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1/R+2	Volée d'escalier B	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1/R+2	Volée d'escalier A	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Palier A	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		

R+2	Circulation	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
		10	Murs et cloisons en "dur"		X		
		9	Enduit		X		
		8	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°208	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°209	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°210	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°211	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°212	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°213	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°214	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°215	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°216	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°217	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Palier B	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2/R+3	Volée d'escalier A	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		

EXPERTAM

R+2/R+3	Volée d'escalier B	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+3	Palier A	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+3	Circulation	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+3	Bureau n°301	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+3	Bureau n°302	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+3	Bureau n°303	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+3	Bureau n°304	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		

R+3	Bureau n°305	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+3	Bureau n°306	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+3	Bureau n°308	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+3	Bureau n°309	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+3	Bureau n°310	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+3	Bureau n°311	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+3	Bureau n°312	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		

EXPERTAM

R+3	Bureau n°313	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+3	Palier B	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		

EXPERTAM

III-3 BÂTIMENT C

Adresse: 1, rue Houdon
78000 VERSAILLES

Description: Bâtiment composé de 3 niveaux (RDC/R+2)

Niveau	Local	Matériau ou produit observé		Résultat			
		Numéro	Type	produit ou matériaux non repéré	Absence d'amiante après analyse	Présence d'amiante supposée	Présence d'amiante après analyse
RDC	Bureau sécurité + mezzanine			X			
RDC	Accueil	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Circulation	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°101	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°102	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°103	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Bureau n°104	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Sanitaires	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Circulation	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
		12	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°202	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
		11	Murs et cloisons en "dur"		X		

R+2	Bureau n°203	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		11	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°204	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		11	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Bureau n°205	5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		11	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Sanitaires	5	Murs et cloisons en "dur"		X		
		11	Murs et cloisons en "dur"		X		
		7	Murs et cloisons en "dur"		X		
		6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		

EXPERTAM

III-4 BÂTIMENT HABITATION

Adresse: 1, rue Houdon
78000 VERSAILLES

Description: Bâtiment composé de 3 niveaux (RDC/R+2)

Niveau	Local	Matériau ou produit observé		Résultat			
		Numéro	Type	produit ou matériaux non repéré	Absence d'amiante après analyse	Présence d'amiante supposée	Présence d'amiante après analyse
RDC	Hall d'entrée			X			
RDC	Logement droite: WC			X			
RDC	Logement droite: Cuisine			X			
RDC	Logement droite: Chambre 1			X			
RDC	Logement droite: Chambre 2			X			
RDC	Logement droite: Salon			X			
RDC	Logement gauche: WC	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Logement gauche: Cuisine	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Logement gauche: Chambre 1			X			
RDC	Logement gauche: Buanderie	12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Logement gauche: Chambre 2	12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Logement gauche: Salle de bains	12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Logement gauche: Chambre 3	12	Murs et cloisons en "dur"		X		
		13	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Logement gauche: Chambre 4	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Logement gauche: Salon	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC/R+1	Volée d'escalier	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Logement: Cuisine	14	Murs et cloisons en "dur"		X		
		6	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Logement: Buanderie	14	Murs et cloisons en "dur"		X		
		6	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Logement: Salon	14	Murs et cloisons en "dur"		X		
		6	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Logement: Salle à manger	14	Murs et cloisons en "dur"		X		
		6	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Logement: Hall d'entrée	14	Murs et cloisons en "dur"		X		
		6	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Logement: Chambre 1	14	Murs et cloisons en "dur"		X		
		6	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Logement: Chambre 2	14	Murs et cloisons en "dur"		X		
		6	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Logement: Salle de bains	14	Murs et cloisons en "dur"		X		

EXPERTAM

R+1	Logement: Chambre 3	14	Murs et cloisons en "dur"		X		
		6	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+1	Logement: Chambre 4	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
		15	Enduit		X		
		14	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Logement droite: Chambre	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Logement gauche: Cuisine	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Logement gauche: Chambre 1	6	Murs et cloisons en "dur"		X		
R+2	Logement gauche: Chambre 2	6	Murs et cloisons en "dur"		X		

III-5 BÂTIMENT AILE DEMANGE

Adresse: 1, rue Houdon
78000 VERSAILLES

Description: Bâtiment composé de 3 niveaux (RDC/R+2)

Niveau	Local	Matériau ou produit observé		Résultat			
		Numéro	Type	produit ou matériaux non repéré	Absence d'amiante après analyse	Présence d'amiante supposée	Présence d'amiante après analyse
RDC	Bureau n°1	17	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°2	17	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°3	17	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°4	17	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°5	17	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°6	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
		17	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°7	17	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°8	17	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Bureau n°9	17	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Salle Paul Demange	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
		18	Murs et cloisons en "dur"				**X**
RDC	Bureau n°10	17	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		

EXPERTAM

III-6 BÂTIMENT AILE SECRÉTARIAT PRÉFET

Adresse: 1, rue Houdon
78000 VERSAILLES

Description: Bâtiment composé de 3 niveaux (RDC/R+2)

Niveau	Local	Matériau ou produit observé		Résultat			
		Numéro	Type	produit ou matériaux non repéré	Absence d'amiante après analyse	Présence d'amiante supposée	Présence d'amiante après analyse
RDC	Hall d'entrée	16	Murs et cloisons en "dur"		X		
		4	Murs et cloisons en "dur"		X		
RDC	Salle de réunion			X			
RDC	Bureau secrétariat Préfet			X			
RDC	Circulation	4	Murs et cloisons en "dur"		X		
		16	Murs et cloisons en "dur"		X		

IV - LISTE DES PRODUITS OBSERVES

IV-1 PRODUIT N°1 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Joint blanc de vitrage intérieur fenêtre

Repérage : Bâtiment A - RDC - Bureau 24

Remarque : Sans objet

Analyse :

N°échantillon	Date prélèvement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/01	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-01	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment A - RDC - Bureau n°15	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°16	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°17	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°21	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°22	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°23	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°24		**X**	sans objet	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°25	X		sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-2 PRODUIT N°2 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Joint blanc de vitrage extérieur de fenêtre

Repérage : Bâtiment A - RDC - Sanitaires

Remarque : Sans objet

Analyse :

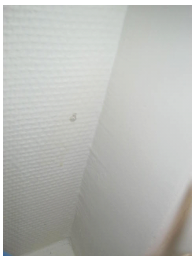
N°échantillon	Date prélévement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/02	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-02	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment A - RDC - Bureau n°15	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°16	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°17	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°21	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°22	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°23	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC - Sanitaires		**X**	sans objet	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°24	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC - Bureau n°25	X		sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-3 PRODUIT N°3 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Enduits lissés ou talochés - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Enduit mural plâtre + peinture

Repérage : Bâtiment A - R+2 - Bureau 230

Remarque : Sans objet

Analyse :

N°échantillon	Date prélévement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/03	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-03	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°230		**X**	sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-4 PRODUIT N°4 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Joint noir entre ouvrant de fenêtre

Repérage : Bâtiment A - R+2 - Bureau n°228

Remarque : Sans objet

Analyse :

N°échantillon	Date prélévement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/04	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-04	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment A - R-1/RDC - Volée d'escalier C	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°116	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°117	X		sans objet	

EXPERTAM

Bâtiment A - R+1 - Bureau n°118	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°119	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°120	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°121	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°122	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°122bis	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°123	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°124	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°125	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°126	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°127	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°128	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°129	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC/R+1 - Volée d'escalier C	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°218	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°219	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°220	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°221	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°222	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°223	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°224	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°225	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°226	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°227	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°228		**X**	sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°229	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°230	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°231	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Local asc.	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°1	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°2	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°3	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°4	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°5	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°6	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°7	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°8	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°9	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°10	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°11	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°12	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°13	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Bureau n°14	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC - Palier B	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC/R+1 - Volée d'escalier A	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC/R+1 - Volée d'escalier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°105	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°106	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°107	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°108	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°109	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°110	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°111	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°112	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°113	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°114	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°115	X		sans objet	

EXPERTAM

Bâtiment B - R+1/R+2 - Volée d'escalier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1/R+2 - Volée d'escalier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°208	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°209	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°210	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°211	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°212	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°213	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°214	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°215	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°216	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°217	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2/R+3 - Volée d'escalier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2/R+3 - Volée d'escalier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°301	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°302	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°303	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°304	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°305	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°306	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°308	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°309	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°310	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°311	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°312	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°313	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment C - RDC - Accueil	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°101	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°102	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°103	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°104	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°201	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°202	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°203	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°204	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°205	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°1	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°2	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°3	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°4	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°5	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°6	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°7	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°8	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°9	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Salle Paul Demange	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°10	X		sans objet	
Bâtiment Aile Secrétariat Préfet - Hall d'entrée	X		sans objet	
Bâtiment Aile Secrétariat Préfet - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1/R+2 - Volée d'escalier	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Palier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Palier B	X		sans objet	

EXPERTAM

Bâtiment B - R+2 - Palier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Palier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Palier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Palier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Circulation	X		sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-5 PRODUIT N°5 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Joint blanc de vitrage extérieur de fenêtre

Repérage : Bâtiment A - R+2 - Bureau n°228

Remarque : Sans objet

Analyse :

N° échantillon	Date prélèvement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N° PV d'analyse	Résultat analyse
87214/05	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-05	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment A - R+1 - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°116	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°117	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°118	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°119	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°120	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°121	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°122	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°122bis	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°123	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°124	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°125	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°126	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°127	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°128	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°129	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC/R+1 - Volée d'escalier C	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°218	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°219	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°220	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°221	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°222	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°223	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°224	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°225	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°226	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°227	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°228		**X**	sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°229	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°231	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC/R+1 - Volée d'escalier A	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC/R+1 - Volée d'escalier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°105	X		sans objet	

EXPERTAM

Bâtiment B - R+1 - Bureau n°106	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°108	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°109	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°110	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°111	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°112	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°113	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°114	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°115	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1/R+2 - Volée d'escalier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1/R+2 - Volée d'escalier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°208	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°209	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°210	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°211	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°212	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°213	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°214	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°215	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°216	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°217	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2/R+3 - Volée d'escalier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2/R+3 - Volée d'escalier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°301	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°302	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°303	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°304	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°305	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°306	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°308	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°309	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°310	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°311	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°312	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°313	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°101	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°102	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°103	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°104	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°202	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°203	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°204	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°205	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1/R+2 - Volée d'escalier	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Palier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Palier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Palier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Palier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Palier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Palier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Circulation	X		sans objet	

EXPERTAM

Bâtiment C - R+2 - Circulation	X		sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-6 PRODUIT N°6 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Mastic beige de vitrage extérieur de fenêtre

Repérage : Bâtiment A - R+2 - Bureau n°224

Remarque : Sans objet

Analyse :

N° échantillon	Date prélèvement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N° PV d'analyse	Résultat analyse
87214/06	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-06	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment A - R+1 - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°116	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°117	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°118	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°119	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°120	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°121	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°122	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°122bis	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°123	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°124	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°125	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°126	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°127	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°128	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Bureau n°129	X		sans objet	
Bâtiment A - RDC/R+1 - Volée d'escalier C	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°218	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°219	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°220	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°221	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°222	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°223	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°224		**X**	sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°225	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°227	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°229	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°231	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC/R+1 - Volée d'escalier A	X		sans objet	
Bâtiment B - RDC/R+1 - Volée d'escalier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°105	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°106	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°108	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°109	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°110	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°111	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°112	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°113	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°114	X		sans objet	

EXPERTAM

Bâtiment B - R+1 - Bureau n°115	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1/R+2 - Volée d'escalier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1/R+2 - Volée d'escalier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°208	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°209	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°210	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°211	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°212	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°213	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°214	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°215	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°216	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Bureau n°217	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2/R+3 - Volée d'escalier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2/R+3 - Volée d'escalier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°301	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°302	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°303	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°304	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°305	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°306	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°308	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°309	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°310	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°311	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°312	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°313	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°101	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°102	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°103	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Bureau n°104	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°202	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°203	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°204	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°205	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: WC	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: Cuisine	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: Salon	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - RDC/R+1 - Volée d'escalier	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Cuisine	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Buanderie	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Salon	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Salle à manger	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Hall d'entrée	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Chambre 1	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Chambre 2	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Chambre 3	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Chambre 4	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+2 - Logement droite: Chambre	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+2 - Logement gauche: Cuisine	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+2 - Logement gauche: Chambr	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Palier A	X		sans objet	

Bâtiment B - R+1 - Palier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Palier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+2 - Palier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Palier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Palier B	X		sans objet	
Bâtiment B - R+1 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment C - R+1 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: Chamb	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+2 - Logement gauche: Chambr	X		sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-7 PRODUIT N°7 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Mastic transparent extérieur sous dormant de fenêtre

Repérage : Bâtiment A - R+2 - bureau n°224

Remarque : Sans objet

Analyse :

N°échantillon	Date prélévement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/07	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-07	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°218	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°219	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°220	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°221	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°222	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°223	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°224		**X**	sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°225	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°227	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°229	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Bureau n°231	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°301	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°302	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°303	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°304	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°305	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°306	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°308	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°309	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°310	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°311	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°312	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°313	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°202	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°203	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°204	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°205	X		sans objet	
Bâtiment A - R+2 - Sanitaires	X		sans objet	

Bâtiment A - R+2 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment A - R+1/R+2 - Volée d'escalier	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Palier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Palier B	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Circulation	X		sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-8 PRODUIT N°8 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Joint blanc de vitrage extérieur de fenêtre

Repérage : Bâtiment B - R+2 - Circulation

Remarque : Sans objet

Analyse :

N°échantillon	Date prélévement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/08	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-08	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment B - R+2 - Circulation		X	sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-9 PRODUIT N°9 : ENDUIT



Partie : Enduit - Enduit (2- Façades)

Description : Enduit de façade beige Côté Cour

Repérage : Bâtiment B - R+2 - Circulation

Remarque : Sans objet

Analyse :

N°échantillon	Date prélévement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/09	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-09	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment B - R+2 - Circulation		X	sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-10 PRODUIT N°10 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Joint beige de double vitrage intérieur de fenêtre

Repérage : Bâtiment B - R+2 - Circulation

Remarque : Sans objet

Analyse :

EXPERTAM

N°échantillon	Date prélévement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/10	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-10	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment B - R+2 - Circulation		**X**	sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-11 PRODUIT N°11 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Joint blanc de vitrage extérieur de fenêtre

Repérage : Bâtiment C - R+2 - Bureau n°202

Remarque : Sans objet

Analyse :

N°échantillon	Date prélévement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/11	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-11	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment C - R+2 - Sanitaires	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°202		**X**	sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°203	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°204	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Bureau n°205	X		sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-12 PRODUIT N°12 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Joint marron de double vitrage extérieur de fenêtre

Repérage : Bâtiment C - R+2 - Circulation

Remarque : Sans objet

Analyse :

N°échantillon	Date prélévement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/12	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-12	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°301	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°302	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°303	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°304	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°306	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°308	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°309	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°310	X		sans objet	

Bâtiment B - R+3 - Bureau n°311	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°312	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°313	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: Buande	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: Chamb	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: Salle d	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: Chamb	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Palier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Palier B	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Circulation		**X**	sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-13 PRODUIT N°13 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Joint transparent de vitrage sous baguette bois de fenêtre

Repérage : Bâtiment C - R+2 - Circulation

Remarque : Sans objet

Analyse :

N°échantillon	Date prélévement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/13	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-13	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°301	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°302	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°303	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°304	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°305	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°306	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°308	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°309	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°310	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°311	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°312	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Bureau n°313	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Circulation	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: Buande	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: Chamb	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: Salle d	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - RDC - Logement gauche: Chamb	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Palier A	X		sans objet	
Bâtiment B - R+3 - Palier B	X		sans objet	
Bâtiment C - R+2 - Circulation		**X**	sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-14 PRODUIT N°14 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Joint beige de vitrage extérieur de fenêtre

Repérage : Bâtiment Habitation - R+1 - Chambre

Remarque : Sans objet

Analyse :

N°échantillon	Date prélèvement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/14	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-14	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Cuisine	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Buanderie	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Salon	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Salle à manger	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Hall d'entrée	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Chambre 1	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Chambre 2	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Salle de bains	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Chambre 3	X		sans objet	
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Chambre 4		**X**	sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-15 PRODUIT N°15 : ENDUIT



Partie : Enduit - Enduit (2- Façades)

Description : Enduit de façade beige Rue Houdon

Repérage : Bâtiment Habitation - R+1 - Chambre

Remarque : Sans objet

Analyse :

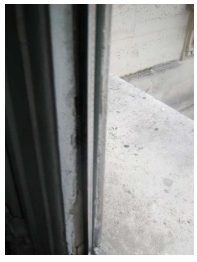
N°échantillon	Date prélèvement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/15	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-15	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment Habitation - R+1 - Logement: Chambre 4		**X**	sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-16 PRODUIT N°16 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Joint gris de double vitrage intérieur de fenêtre

Repérage : Bâtiment Aile Secrétariat Préfet - RDC - Circulation

Remarque : Sans objet

Analyse :

EXPERTAM

N°échantillon	Date prélèvement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/16	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-16	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment Aile Secrétariat Préfet - Hall d'entrée	X		sans objet	
Bâtiment Aile Secrétariat Préfet - Circulation		**X**	sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-17 PRODUIT N°17 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Joint beige de vitrage extérieur de fenêtre

Repérage : Bâtiment Aile Demange - RDC - Bureau n°6

Remarque : Sans objet

Analyse :

N°échantillon	Date prélèvement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/17	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-17	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°1	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°2	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°3	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°4	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°5	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°6		**X**	sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°7	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°8	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°9	X		sans objet	
Bâtiment Aile Demange - Bureau n°10	X		sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

IV-18 PRODUIT N°18 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"



Partie : Mastic/joint - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Joint gris de vitrage intérieur de fenêtre

Repérage : Bâtiment Aile Demange - RDC - Salle Demange

Remarque : Sans objet

Analyse :

N°échantillon	Date prélèvement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N°PV d'analyse	Résultat analyse
87214/18	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-18	Présence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment Aile Demange - Salle Paul Demange		**X**		

Résultat : **L'analyse en laboratoire a révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.**

IV-19 PRODUIT N°19 : MURS ET CLOISONS EN "DUR"

Partie : Enduits lissés ou talochés - Murs et cloisons en "dur" (3- Parois verticales intérieures et enduits)

Description : Enduit mural platre + peinture

Repérage : Bâtiment B - R+1 - Bureau n°105

Remarque : Sans objet

Analyse :

N° échantillon	Date prélévement	Préleveur	Nom du laboratoire	Type d'analyse	N° PV d'analyse	Résultat analyse
87214/19	19/06/2014	Céline DUVAL	LEPBI	MET	R14-12029-19	Absence d'amiante

Zone homogène :

Local	Prélèvement		Etat de conservation	Remarque
	non	oui		
Bâtiment B - R+1 - Bureau n°105		X	sans objet	

Résultat : L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de fibres d'amiante dans ce produit.

V - LISTE DES EXCLUSIONS ET RESERVES

V-1 Exclusions (en l'absence d'un nouveau passage, ces pièces devront être considérées comme susceptibles de contenir des matériaux et produits à base de fibres d'amiante)

- Bâtiment B - R+1 - Bureau n°107 : local non visit é - Inaccessible. Pas de clef

- Bâtiment B - R+2 - Bureau n°207 : local non visit é - Inaccessible. Pas de clef

- Bâtiment B - R+3 - Bureau n°307 : local non visit é - Inaccessible. Réunion en cours

- Bâtiment C - R+1 - Salle de formation : local non visité - Inaccessible. Formation en cours

- Bâtiment C - R+2 - Bureau n°201 : local non visit é - Inaccessible. Pas de clef

- Bâtiment B - R+2 - Salle de réunion : local non visité - Inaccessible. Réunion en cours

V- 2 Réserves (en l'absence de leurs levées, tous les produits et matériaux liés à ces réserves devront être considérés comme susceptibles de contenir des fibres d'amiante)

- Ce diagnostic amiante a été réalisé en site occupé. Les équipements (radiateurs, chaudière, sous station…) sont exclus de la présente mission, mais doivent faire l'objet d'une attention toute particulière, notamment lors d'opérations de maintenance ou de retrait.
- Dans le cadre de travaux de rénovation ou de démolition, un 2ème repérage devra être réalisé après évacuation définitive du bien immobilier, enlèvement des mobiliers et consignation des réseaux (gaz, eau, électricité). Il conviendra entre autres de procéder à des investigations supplémentaires (plénums, gaines techniques, cloisons, éléments de façade, gaines maçonnées et joints).

EXPERTAM

VI - ATTESTATION DE COMPETENCE



INGENIERIE EUROPE GROUPE GINGER CATED

Certificat

Diagnostics Techniques Immobiliers

La certification de compétences de personnes physiques est attribuée par GINGER CATED à :

CELINE DUVAL sous le numéro 924

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics suivantes :

		Intitulé du type de diagnostic technique immobilier	Début validité	Fin validité
☑	**Amiante**	Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	08/01/2013	07/01/2018
☑	**Plomb**	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	20/07/2012	19/07/2017
	☐ Mention Plomb:	Diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures (DRIPP)		
		Contrôle après travaux en présence de plomb (CTPP)		
☑	**Termites** ☑ France métropolitaine: ☐ Outremer:	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole et en outre mer	16/10/2012	15/10/2017
☑	**DPE**	Diagnostic de performance énergétique individuel	11/12/2012	10/12/2017
	☑ Mention DPE:	Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	27/12/2012	
☐	**GAZ**	Etat des installations intérieures de gaz		
☐	**Electricité**	Etat des installations intérieures d'électricité		

(*) date de prorogation conformément aux mesures transitoires du 12 janvier 2012 pour l'application de l'arrêté compétence DPE

A Elancourt, le mardi 26 février 2013

Le Directeur Ginger Cated
Jean-Louis PANETIER

CATED
12 AVENUE GAY LUSSAC
ZAC la Clef Saint Pierre
78990 ELANCOURT
Siret 349 715 235 00017
Email : contact@cated.fr
CERTIFICATED

E20 - v10 du 29 janvier 2013

cofrac
CERTIFICATION D'ENTREPRISES & DE PERSONNELS
ACCRÉDITATION N°4-0984 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

GINGER CATED

Siège social : 12, avenue Gay Lussac - ZAC La Clef Saint Pierre - 78990 ELANCOURT
Tél. : 01 30 85 24 60 - Fax : 01 30 85 24 66 - Email : certificated.contact@gingergroupe.com
Site internet : www.certificated.fr

GINGER CATED est une société du Groupe Grontmij

Grontmij

EXPERTAM

Recommandations générales de sécurité du Dossier Technique Amiante

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.
Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.
La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en oeuvre des mesures visant à prévenir les expositions.
Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions.
Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.
Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. *Informations générales*

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires).
Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante.
Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.
En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.
Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.
De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. *Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail*

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.
Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.
Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

EXPERTAM

3. *Recommandations générales de sécurité*

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

– perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
– remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
– travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.
Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.
Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : http://www.amiante.inrs.fr
De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. *Gestion des déchets contenant de l'amiante*

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.
Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.
Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.
Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.
A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.
Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.
Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

– de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

– du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;

– de la mairie ;

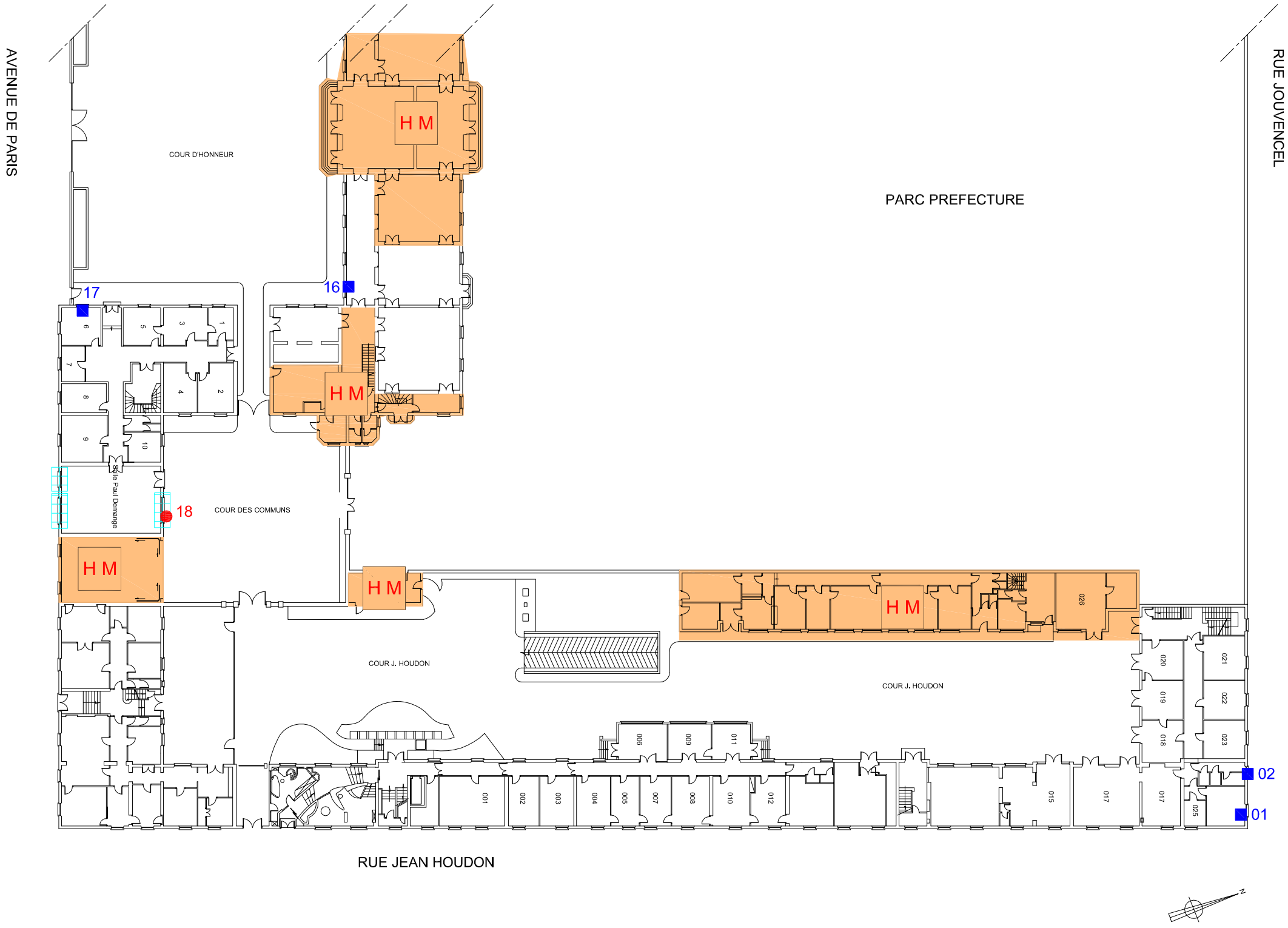
– ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861).
Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).
Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.
Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

EXPERTAM

PLANCHE DE REPÉRAGE TECHNIQUE DES PRODUITS ET MATÉRIAUX AMIANTÉS



LEGENDE:

- Numéro d'échantillon sans amiante.
- Numéro d'échantillon avec amiante .

N V — LOCAUX NON VISITES.

H M — HORS MISSION.

Produits et matériaux contenant des fibres d'amiante

Joint de vitrage.





Planche de repérage technique
des produits à base de fibres d'amiante
1, rue Jean Houdon
78000 VERSAILLES
PREFECTURE de VERSAILLES
RdC

Client	Réalisation
Direction Départementale des Territoires - Service des Bâtiments Durables - Immobilier de l'état 35, rue de Noailles - BP 1115 78011 VERSAILLES CEDEX	EXPERTAM 24b, bd Verd de St Julien 92190 MEUDON Tél : 01.41.14.95.25 Fax : 01.41.14.95.26
Schéma réalisé par Mlle HERVE le 24/06/2014	Dossier n° 87214
Planche n°01/04	Révision : Indice : 0

EXPERTAM

PV D'ANALYSE

Laboratoire d'**E**xpertise des **P**olluants du **B**âtiment et de l'**I**ndustrie
Centre d'Affaires Paris Nord – Immeuble Ampère
183 avenue Descartes
93150 LE BLANC MESNIL
Téléphone 09.82.42.14.24
contact@lepbi.com
RCS BOBIGNY 531 651 719 – TVA FR 77 531 651 719 – APE 7120B

ACCREDITATION N° 1-2350
PORTEE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Le Blanc Mesnil, le 03/07/2014

Madame DUVAL
EXPERTAM
24bis, Boulevard Verd Saint Julien
92190 MEUDON

Détection et Identification d'amiante dans les matériaux

Rapport d'essai N°	**R14.12029**	Version	0
Norme	HSG 248 (annule et remplace MDHS77)	Version	2006
	Adaptation de la norme NF X 43-050	Version	01/1996

1 – Données du client :

Référence dossier	87214
Echantillons transmis par	EXPERTAM

2 - Données du laboratoire (*):

Réf. LEPBI	**Repère Echantillon**			**Descriptif couche**	**Méthode/ Nb prépa**	**Résultat**
R14-12029-01	87214/01	Mastic/joint	Joint blanc de vitrage intérieur fenêtre	Joint souple beige	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-02	87214/02	Mastic/joint	Joint blanc de vitrage extérieur de fenêtre	Joint dur beige	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-03	87214/03	Enduits lissés ou talochés	Enduit mural plâtre + peinture	Enduit plâtreux + peinture	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-04	87214/04	Mastic/joint	Joint noir entre ouvrant de fenêtre	Joint souple noir	MOLP/2 META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-05	87214/05	Mastic/joint	Joint blanc de vitrage extérieur de fenêtre	Joint dur beige	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-06	87214/06	Mastic/joint	Mastic beige de vitrage extérieur de fenêtre	Joint souple beige	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-07	87214/07	Mastic/joint	Mastic transparent extérieur sous dormant de fenêtre	Joint souple beige	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-08	87214/08	Mastic/joint	Joint blanc de vitrage extérieur de fenêtre	Joint dur beige	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-09	87214/09	Enduit	Enduit de façade beige	Enduit plâtreux	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-10	87214/10	Mastic/joint	Joint beige de double vitrage intérieur de fenêtre	Joint dur beige	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-11	87214/11	Mastic/joint	Joint blanc de vitrage extérieur de fenêtre	Joint dur beige	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-12	87214/12	Mastic/joint	Joint marron de double vitrage extérieur de fenêtre	Joint dur gris	META/1	Fibre d'amiante non détectée

M.MIMOUNI Tayeb
Responsable du Laboratoire

Le rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seul le rapport édité en original papier signé engage notre responsabilité sauf convention signée entre les deux parties (le client et le laboratoire).
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole () sont couverts par l'accréditation du (des) laboratoire(s) les ayant réalisés.*
Les informations données par le client (référence dossier et repère échantillon) sont sous sa responsabilité et ne peuvent engager la responsabilité du laboratoire.

Laboratoire d'**E**xpertise des **P**olluants du **B**âtiment et de l'**I**ndustrie
Centre d'Affaires Paris Nord – Immeuble Ampère
183 avenue Descartes
93150 LE BLANC MESNIL
Téléphone 09.82.42.14.24
contact@lepbi.com
RCS BOBIGNY 531 651 719 – TVA FR 77 531 651 719 – APE 7120B

ACCREDITATION N° 1-2350
PORTEE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Réf. LEPBI	Repère Echantillon			Descriptif couche	Méthode/ Nb prépa	Résultat
R14-12029-13	87214/13	Mastic/joint	Joint transparent de vitrage sous baguette bois de fenêtre	Joint souple beige + bois	MOLP/2 META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-14	87214/14	Mastic/joint	Joint beige de vitrage extérieur de fenêtre	Joint dur beige	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-15	87214/15	Enduit	Enduit de façade beige	Enduit plâtreux et cimenteux	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-16	87214/16	Mastic/joint	Joint gris de double vitrage intérieur de fenêtre	Joint souple gris	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-17	87214/17	Mastic/joint	Joint beige de vitrage extérieur de fenêtre	Joint dur beige	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R14-12029-18	87214/18	Mastic/joint	Joint gris de vitrage intérieur de fenêtre	Joint souple gris	META/1	**Présence de fibre d'amiante type Chrysotile**
R14-12029-19	87214/19	Enduits lissés ou talochés	Enduit mural platre + peinture	Enduit plâtreux + peinture	META/1	Fibre d'amiante non détectée

Echantillon(s) reçu(s) le 24/06/2014 et analysé(s) le 02/07/2014.

M.MIMOUNI Tayeb
Responsable du Laboratoire

Le rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seul le rapport édité en original papier signé engage notre responsabilité sauf convention signée entre les deux parties (le client et le laboratoire).
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole () sont couverts par l'accréditation du (des) laboratoire(s) les ayant réalisés.*
Les informations données par le client (référence dossier et repère échantillon) sont sous sa responsabilité et ne peuvent engager la responsabilité du laboratoire.